



Assemblée Générale du 23 mars 2013

Rapport moral et financier 2012

Robin des Bois a tenu son Assemblée Générale le samedi 23 mars 2013 au siège de l'association 14 rue de l'Atlas Paris 19° après invitation de l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation conformément aux statuts. Le rapport moral et financier de l'année 2012 et son prolongement durant le premier trimestre 2013 ont été présentés et discutés et mis en perspective avec les activités des années précédentes. Les campagnes à venir, les questions diverses et le budget prévisionnel ont également été étudiés et il a été procédé à la désignation du Conseil d'Administration.

I- Rapport moral

2012 est une année de déclin pour l'écologie en France. Le Ministère de l'Ecologie a cessé d'être un Ministère d'Etat. Il a perdu de son influence et de sa capacité à fédérer et à arbitrer. Parallèlement, le thème de l'écologie et la diversité des sujets qu'elle aborde sont tombés dans la profondeur du classement hiérarchique des priorités gouvernementales. C'est pourquoi, le rôle et les contributions des associations et des autres corps intermédiaires dans le domaine de la protection de l'environnement et de la santé publique sont encore plus difficiles et utiles qu'auparavant.

La liste des communiqués écrits et diffusés par Robin des Bois en 2012 est en annexe 1 ; la liste des dossiers est en annexe 2.

Protection animale

Sur le thème de la protection animale, Robin des Bois a communiqué sur le départ des thoniers libyens du port de Sète, s'inquiétant en particulier du respect des quotas de thon rouge et des décisions de l'ICCAT -Commission pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique du Nord-Est -par le Conseil National de Transition Libyen. L'association a critiqué –la seule à l'avoir fait dans le panel des ONG internationales concernées– l'augmentation des quotas de thon rouge décidés par l'ICCAT en novembre à Agadir. Robin des Bois a relancé en direction du grand public la question de la pêche professionnelle électrique en mer en mettant en avant la cruauté du procédé et son caractère non sélectif. En janvier 2012 à Londres, Robin des Bois a participé à un groupe de travail de la Convention OSPAR pour la protection de l'Atlantique du Nord-Est sur les effets mortels pour les oiseaux des rampes lumineuses des plates-formes offshore. Ce sujet cher à l'association progresse malgré la réticence du Royaume-Uni à appliquer des mesures de réduction de la pollution lumineuse. Sous l'impulsion des Pays-Bas, de l'Allemagne et de Robin des Bois, ce thème a été de nouveau étudié par les pays membres pendant la plénière d'OSPAR à Bonn en juin. L'association a demandé en tant que spécialiste de la démolition des navires l'envoi à la casse du *Nisshin Maru*, navire usine baleinier japonais. Au mois de novembre, l'association a critiqué l'ostentation et l'abus d'expérimentation animale qui selon elle ont accompagné les travaux sur les effets sanitaires des OGM réalisés par l'Université de Caen. En fin d'année 2012, Robin des Bois s'est porté partie civile dans le procès en flagrant délit de pêche illégale d'un chalutier océanique hollandais. Ce procès s'est déroulé à Cherbourg et l'intérêt à agir de l'association n'a pas été retenu pour un défaut de procédure.

En fin d'année, l'association a décidé de se joindre à la coalition française pour les Ours Polaires et un premier communiqué collectif a été envoyé. Cette coalition se composait au départ de 13 mouvements dont l'objectif était l'inscription de l'ours polaire en Annexe I de la CITES –interdiction du commerce international. La 16^{ème} conférence de cette Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction s'est tenue en mars 2013 à Bangkok (Thaïlande) ; Robin des Bois, observateur à cette Convention depuis 1988, a travaillé tout au long du dernier trimestre 2012 pour préparer la réunion.



© Oddvar Hagen - Robin des Bois

Enfin, l'association s'est attachée avec constance à éviter que les deux éléphantesses du zoo de Lyon soient volontairement empoisonnées à cause d'une supposée tuberculose. Il est raisonnable de penser que nos interventions et suggestions ont contribué au sursis accordé à ces représentantes d'une espèce menacée d'extinction.

L'association a ajouté la lutte contre la cruauté envers les animaux dans ses statuts (cf. paragraphe sur l'Assemblée Générale Extraordinaire).

L'ensemble de ces actions sera poursuivi en 2013 et au-delà. Sur un plan anecdotique qui ne saurait être considéré en lui-même comme un résultat positif majeur, 51 articles de presse en France ont fait état des positions de Robin des Bois sur ces sujets.

Industries Offshore

En mars 2012, Robin des Bois a participé au Comité Offshore d'OSPAR qui se tenait à Dublin (Irlande) et a poursuivi ses efforts et ses alliances afin qu'une base de données environnementale, technique et accessible au public des installations pétrolières et gazières soit mise à disposition sur internet. Ces travaux ont été confortés en juin lors de la réunion plénière d'OSPAR à Bonn (Allemagne). Dans toutes les réunions OSPAR, Robin des Bois insiste sur le fait que les moyens d'intervention dans les eaux arctiques ou subarctiques en cas de marées noires seraient très difficilement mobilisables voire inexistantes. La proposition de Robin des Bois a été consolidée par la Suède, l'Espagne et l'Allemagne. En avril, l'association a

été la première en Europe du Nord à alerter sur la fuite de gaz de la plate-forme Elgin exploitée par Total en Mer du Nord. L'association a poursuivi dans ce domaine par trois communiqués en juin 2012 sur les risques de l'exploration et de l'exploitation pétrolière offshore au large de la Guyane par Shell en mettant en avant avec une documentation inédite pour le grand public la somme et la diversité des déchets issus des phases d'exploration et l'inventaire des espèces marines menacées présentes sur zone. Dans ces communiqués, le rôle négatif de Shell dans la pollution des eaux et des sols de son ex-raffinerie de Grand-Couronne (aujourd'hui Petroplus) et autour en Normandie était aussi souligné. Il était aussi mis en avant dans les informations recherchées et diffusées par l'association que les permis d'exploration accordés à Shell au large de la Guyane avaient été obtenus dans une procédure exceptionnellement rapide et collaborative de la part des services de l'Etat.

26 articles dans la presse française en métropole et d'outre mer ont fait état de la position de Robin des Bois. L'offshore sera une campagne majeure pour l'avenir. Il y a beaucoup de volonté politique et de perspectives économiques dans l'exploitation du domaine maritime proche et lointain.

Sécurité maritime

Dans ce domaine, l'année 2012 a été marquée par 3 événements qui ont fait l'objet d'analyses et de communiqués de l'association.

1- L'échouage du *TK Bremen* sur une plage d'Erdeven en Bretagne.

3 communiqués ont été diffusés critiquant les conditions de démolition de l'épave et en particulier l'insuffisance des précautions pour extraire et isoler les déchets dangereux. Une plainte contre X a été déposée par l'association pour pollution par hydrocarbures et mise en danger de la vie d'autrui, c'est-à-dire l'équipage du *TK Bremen*. Robin des Bois estime en effet que la capitainerie du port de Lorient et l'armateur ou le capitaine avait les moyens réglementaires d'éviter le départ du navire au regard de son état et des très mauvaises conditions météorologiques annoncées.



© Robin des Bois

2- La catastrophe du *Costa Concordia* et son échouage sur l'île de Giglio en Italie.

Cet événement a été une nouvelle occasion de dénoncer la démesure des navires de croisière et de souligner les difficultés de sauvegarde des vies humaines en cas d'avarie majeure. Un dossier a été réalisé sur toutes les nuisances, pollutions et sur

les risques sanitaires pour les passagers, les équipages et l'environnement de cette nouvelle forme de loisir et de transport. Une équipe de Robin des Bois s'est déplacée sur l'île de Giglio en avril 2012 et un rapport de visite a été rédigé. Il prédit que le démantèlement de l'épave et l'évitement des pollutions seront beaucoup plus difficiles à exécuter que ne le laisse prévoir le scénario papier initial. Robin des Bois qualifie ces méga paquebots de « Gigantic ».



© Robin des Bois

L'avarie moteur du *Costa Allegra* dans l'océan Indien et sa dérive ont renforcé la pertinence de l'argumentation de Robin des Bois. Les efforts ont donc été poursuivis auprès des armateurs, de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Union Européenne pour que la course au gigantisme des navires de croisière et des navires marchands soit maîtrisée.

Pendant l'année 2012, l'insécurité des passagers et des équipages à bord de vieux paquebots ne répondant plus aux prescriptions des conventions internationales a aussi été mise en avant par l'association.

3- Le *MSC Flaminia*.

L'été 2012 a été essentiellement consacré à l'affaire du *MSC Flaminia*, navire de commerce victime de l'explosion et de l'incendie au milieu de l'océan Atlantique de plusieurs centaines de conteneurs. Au démarrage de l'accident et pendant de longues semaines, Robin des Bois a été la seule association internationale à diffuser des informations sur cet événement reproductible sur tous les océans.



© REEDEREI NSB

Ses seuls appuis ont été l'association Mor Glaz installée à Brest et l'Association Française des Capitaines de Navires -AFCAN.

L'association a révélé l'inventaire des matières dangereuses transportées notamment des PCB à destination de la France et a contribué à la désignation

tardive d'un port refuge pour le navire en difficulté. Là encore, cet évènement majeur qui en préfigure d'autres a été l'opportunité de dénoncer les risques de la massification du transport maritime.

En France, 178 citations de presse ont fait état des positions de Robin des Bois sur ces sujets. Dans la presse internationale, les citations ont aussi été très nombreuses mais elles ne sont pas quantifiées et contribuent elles aussi à faire progresser les sujets.

Démolition des navires

Quatre « A la Casse.com » ou « Shipbreaking.com », bulletin d'information et d'analyses sur la démolition des navires ont été publiés en 2012. Chacun d'entre eux fait environ 60 pages, avec des illustrations. Cette publication systématiquement traduite en anglais fait autorité dans le monde maritime. Elle est lue et alimentée par les spécialistes du monde entier. A titre d'exemple, les photos de la démolition du *Sea France Cezanne* appartenant à une filiale de la SNCF sur les plages d'Alang en Inde nous ont été envoyées par des lecteurs.

Les bulletins de l'année 2012 ont constaté un afflux considérable et en augmentation des navires de commerce envoyés à la casse sans décontamination préalable dans les pays asiatiques où les travailleurs sont insuffisamment protégés et où les déchets dangereux ne sont pas convenablement traités. 30 à 40% de ces navires sont de filiation européenne.

La multiplication des navires partant à la démolition fait que la documentation et la rédaction prennent de plus en plus de temps aux responsables de la publication de « A la Casse.com ». La contribution extérieure et bénévole d'un spécialiste éminent est à cet égard forte utile.

Avec la NGO Shipbreaking platform basée à Bruxelles, Robin des Bois est la seule organisation à vocation internationale à faire campagne avec constance sur ce sujet qui avait focalisé l'opinion publique et les politiques au moment de l'affaire du *Clemenceau*.

Marées noires

L'année 2012 a été ponctuée par l'avis de l'avocat général de la Cour de Cassation favorable à l'annulation de l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 30 mars 2010. Selon cet avis, la loi française était inapplicable aux circonstances du naufrage de l'*Erika* et en conséquence, les condamnations de l'armateur, du gestionnaire, de la société de classification et de l'affréteur devaient être levées sans possibilité de renvoi devant une juridiction française. En réponse, plusieurs argumentations de Robin des Bois ont été diffusées et en septembre 2012, la Cour de Cassation a décidé que les juridictions françaises étaient compétentes. Elle a en outre considéré d'une manière définitive que l'affréteur de l'*Erika*, la compagnie Total, avait commis une faute de témérité. Une grande victoire pour l'Humanité et une petite défaite pour Robin des Bois dont l'intérêt à agir a été écarté par la Cour de Cassation alors que la

Cour d'Appel de Paris l'avait reconnu. Celle-ci avait accordé à Robin des Bois 50.000 euros pour le préjudice moral et 50.000 euros pour le préjudice écologique. A la suite d'un accord entre tous les condamnés et le FIPOL, la société italienne de classification RINA avait en 2011, quelques mois avant la décision de la Cour de Cassation et par l'intermédiaire de son assureur Generali, versé à chacun des plaignants et ceci d'une manière irrévocable les dommages et intérêts. La décision de la Cour de Cassation n'a donc pas eu d'incidence financière pour Robin des Bois. 32 articles sur les positions et propositions de l'association ont été dénombrés dans la presse française.

En décembre 2012, le *Baltic Ace*, un voiturier, coulait au fond de la mer du Nord après avoir été éperonné par un porte-conteneurs. A la suite de ce naufrage, Robin des Bois a souhaité que le renflouement de l'épave soit étudié et promptement réalisé pour éviter les pollutions par les hydrocarbures de la propulsion du *Baltic Ace* et des 1.500 véhicules transportés (à ce jour, en mars 2013, les conditions de pompage des hydrocarbures et du renflouement de l'épave restent incertaines).

Déchets, risques sanitaires et environnementaux

1- Ethylotests.

La campagne 2012 sur la gestion des déchets a été portée par la campagne flash sur les éthylotests à usage unique et leur élimination après usage ou péremption. L'association a demandé, compte tenu de la présence dans chaque éthylotest d'une substance dangereuse pour la santé et l'environnement et de l'absence de préconisation pour le devenir de ces déchets, l'abrogation ou la modification du décret obligeant les usagers de la route à disposer de ces accessoires à bord de leur véhicule. L'association a recommandé au Ministère de l'Ecologie de classer les éthylotests dans la catégorie des Déchets Diffus Spécifiques devant faire l'objet d'une élimination contrôlée. 124 articles ont été dénombrés à ce sujet dans la presse française. La campagne éthylotest a démontré l'intérêt de l'opinion publique et médiatique pour les sujets de la vie quotidienne.

2- Traverses de chemin de fer et autres bois traités.

Une trentaine de sollicitations nous sont parvenues en 2012 sur les risques de la réutilisation ou de la gestion non contrôlée des traverses de chemin de fer créosotées retirées des voies de chemin de fer. Ces sollicitations concernent aussi les autres bois traités comme les poteaux téléphoniques et électriques traités aux Cuivre Chrome Arsenic et à la créosote. Les demandes d'informations émanent de particuliers qui découvrent à l'intérieur de leurs maisons, sur les terrasses, dans les jardins et en limite de propriété la présence de ces déchets dangereux. De nombreux cas nous sont aussi signalés de ventes non réglementaires par des coopératives, des magasins de bricolage et des paysagistes. Il est rappelé que les ventes de traverses de chemin de fer usagées doivent dans tous les cas faire l'objet entre le vendeur et l'acheteur d'un porté à connaissance du caractère officiellement dangereux et cancérigène du déchet et de la nécessité après usage de les éliminer dans des installations spécialisées. De plus en plus de particuliers s'inquiètent aussi du brûlage à ciel ouvert et dans des chauffages domestiques de traverses ou de sections de traverses. Des riverains d'usines d'imprégnation de traverses

manifestent aussi leurs inquiétudes. Des cabinets d'étude chargés de la rédaction de cahiers des charges de sites ferroviaires ou industriels désaffectés nous contactent aussi pour connaître les modalités d'élimination et les sites dédiés. L'association s'efforce de répondre au cas par cas tout en pressant le Ministère de l'Ecologie et les détenteurs de ces déchets comme Réseau Ferré de France de publier des consignes claires, de consolider les filières d'élimination et de veiller à l'application de la Charte d'engagement volontaire relative à la réutilisation et à l'élimination des poteaux et des traverses en bois traités à la créosote et au CCA - Chrome Cuivre Arsenic- de juillet 2010. Faute de ressources humaines et de disponibilité, le Ministère est peu réceptif à ces appels.

Au cours de l'année 2012, l'attention de Robin des Bois a été portée sur des incendies de plateforme de regroupement de bois traités, palettes, bois de démolition dégagant des fumées toxiques et porteuses de risques pour l'environnement, les potagers, les productions agricoles et les ressources en eau. Après ces événements, Robin des Bois a demandé l'application d'une circulaire relative à la gestion des impacts environnementaux et sanitaires d'événements d'origine technologique en situation post-accidentelle publiée le 20 février 2012. Cette circulaire qui a été rédigée par le Ministère de l'Ecologie en coopération avec Robin des Bois impose de réaliser des prélèvements et si nécessaire de mettre en place des mesures de restrictions des usages de l'eau potable et des productions agricoles ou de potagers après des accidents ou dysfonctionnements industriels susceptibles d'avoir eu des effets importants sur l'environnement ou les populations.

3- PCB.

Robin des Bois a travaillé régulièrement sur son inventaire des sites pollués aux PCB afin de publier dans la première partie de l'année 2013 son 7ème Atlas accompagné de cartographies et illustrations. Sur les 14 plaintes déposées en 2010 et 2011 pour délit de pollution des eaux douces et mise en danger de la vie d'autrui dans le Nord - Pas-de-Calais et en Picardie, 6 ont été d'ores et déjà classées sans suite, Robin des Bois a été entendu par les enquêteurs dans le cadre d'une seule affaire et il est possible que les autres dossiers ne soient pas instruits. Le dossier PCB illustre bien la difficulté de mobiliser les tribunaux sur des dossiers environnementaux complexes concernant les sites pollués.

Aprochim, usine installée en milieu rural dédiée au traitement des transformateurs à bain d'huile contenant des PCB est au cœur d'une contamination de l'environnement et de troupeaux dont le lait ou la viande ne sont pas consommables au regard des seuils réglementaires (cf. rapport d'activité Robin des Bois de 2010-2011). Comme un communiqué de Robin des Bois et de nombreux articles de presse l'ont en 1989 écrit et officialisé et comme il est rappelé sur le site de Robin des Bois depuis 2009 et la mise en ligne d'une page spéciale PCB avec les inventaires des sites pollués, l'association a aidé à l'ouverture de cette usine et a contribué à l'amélioration des conditions de travail et de la gestion des déchets. Cette prestation s'est arrêtée en 2001. Dès 1990, Robin des Bois a été admis comme membre consultatif au sein de la Commission Locale d'Information dont il est à l'initiative avec le sous-préfet de l'époque. Au sein de cette Commission dont les comptes-rendus sont publics, tout en étant elliptiques, Robin des Bois a en cas de besoin émis les critiques nécessaires sur le fonctionnement de l'usine. Cette participation de Robin des Bois à la CLI a été renouvelée plusieurs fois y compris courant 2012 avec l'accord de tous les autres membres. 3 réunions de la CLI ont eu lieu en 2012. Elles n'ont pas permis de

connaître avec exactitude les dates et les modes de contamination et de savoir si le fonctionnement de l'usine était le seul à contaminer l'environnement dans un rayon de quelques kilomètres.

4- Pneus

En décembre, Recyvalor, l'association pour la résorption des sites historiques de pneus usagés dont Robin des Bois est partie prenante en compagnie des fabricants de pneus et de la filière automobile, a présenté son rapport d'étape. Une cartographie des sites résorbés a été à cette occasion mise à jour et publiée. Cette initiative basée sur le volontariat et nécessitant des fonds importants abondés par les adhérents et par l'Etat permet de débarrasser le territoire de sources avérées d'incendies, de pollutions et de problèmes sanitaires. Cette action positive suscite de l'intérêt et mérite d'être prolongée ou reproduite à propos d'autres déchets.



© Robin des Bois

5- Déchets en milieux aquatiques et plastiques.



© Robin des Bois

En mai 2012, dans le cadre de sa campagne au long court sur les déchets en milieux aquatiques, Robin des Bois a porté plainte contre Total Petrochemicals France pour délits de pollution des eaux et abandon de déchets. Le site de Gonfreville L'Orcher (Seine-Maritime) est une des sources identifiées de rejet de granulés de plastique dans l'environnement. On retrouve ce type de granulés par millions ou milliards dans les fleuves, les estuaires et la mer. En annexe de cette campagne, l'association a alerté la DGCCRF – Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes – sur des jouets (les Oofball) fabriqués en Chine et enfouis dans les paquets de corn flakes Kellogg's. Ces jouets sont à la fois dangereux pour les enfants et pour l'environnement car ils contiennent des centaines de granulés en plastique. Une enquête de la DGCCRF est en cours.

Robin des Bois a déploré et dénoncé à chaque fois que c'était pertinent, par exemple dans les réunions du Conseil d'Administration de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) dont il est membre l'érosion en ressource humaine et financière de la DGCCRF. Ce service de l'Etat devrait entre autres missions veiller à l'application des avis de l'ANSES quand il sont suivis de prescriptions officielles. Il devrait grossir au rythme de la mondialisation pour surveiller la qualité des produits importés.

L'association est restée mobilisée pour suivre la trajectoire et l'évolution des déchets entraînés en mer par le tsunami de mars 2011 au Japon et elle a manifesté son opposition au sabordage par les garde-côtes américains du chalutier *Ryou-Un Maru*, un vaisseau fantôme pollué transporté par le ressac du tsunami.

6- Déchets post-catastrophe

Dans la continuation de cette campagne importante sur le plan humain, le plan technique et sur le plan réglementaire, Robin des Bois a rédigé en coopération avec le GEIDE post-catastrophe (Groupe d'Expertise et d'Intervention Déchets) et diffusé à plusieurs centaines de responsables territoriaux 9 fiches sur le risque inondation en France à l'adresse des particuliers, des acteurs économiques et des collectivités territoriales. Ces fiches couvrent la prévention, l'alerte et le retour à la normale. Des fiches sur d'autres typologies de catastrophes sont en gestation.

Un communiqué général sur la vigilance au feu a été diffusé en juillet 2012.

7- Déchets de guerre

Robin des Bois a diffusé un nouvel inventaire des découvertes de munitions dans les sols, dans les milieux aquatiques, dans le bâti intéressant 7 régions du Nord et de l'Est de la France. Ces 7 régions ont été sinistrées par les guerres de 1870, 14-18 et 39-45. Les années 2008 à 2011 sont prises en compte. Dans le suivi du dossier de Robin des Bois « En attendant les démineurs » (99 pages avec des illustrations), des pollutions au perchlorate à usage militaire ont été révélées au public et des recommandations sanitaires ont été formulées par les services de l'Etat. De même, le perchlorate est désormais activement recherché dans les régions sinistrées par la Première Guerre mondiale. 50 articles de presse sur cette campagne ont été dénombrés en France.



Cette campagne est assez bien identifiée. Il arrive de recevoir à Paris, au siège de Robin des Bois, des appels téléphoniques mentionnant la découverte inopinée de munitions et demandant d'urgence quelle est la conduite à suivre. Robin des Bois estime que l'Union Européenne devrait coordonner et financer un programme à long terme de dépollution pyrotechnique des territoires marqués par les guerres. L'association a informé la Mairie de Toulouse et l'opinion publique par l'intermédiaire des médias locaux des risques de sous-estimation des pollutions des sols dans le cadre de la reconversion d'une cartoucherie en éco quartier.

Radioactif

En janvier 2012, Robin des Bois a publié un dossier complet, documenté, sourcé et illustré sur les crashes d'avions commerciaux et militaires en précisant la distance entre l'impact et les installations nucléaires les plus proches. Ce dossier est régulièrement mis à jour. Le cas de la Belgique est particulièrement inquiétant. Curieusement ce dossier n'a, à notre connaissance, suscité aucun article de presse mais il a suscité beaucoup d'intérêt dans les milieux nucléaire et anti-nucléaire.



Pour compléter son dossier Radium, l'association est attentive à tous les objets radioactifs datant de l'ère Marie Curie. Elle a activement participé à la chasse à une fontaine au radium dans la région lyonnaise.

En tant que membre du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire, le président de Robin des Bois a fait partie d'une délégation française exceptionnellement invitée à visiter la ville interdite de Tomsk-7 en Sibérie. Son compte-rendu de cette visite a été publié. Selon Robin des Bois, il n'est pas envisageable dans l'état actuel des installations en Russie et de sa gestion des déchets radioactifs d'y exporter de l'uranium de retraitement et de l'uranium appauvri issus du cycle nucléaire français.

En hiver 2012, l'association a souligné que malgré des dysfonctionnements des installations nucléaires par la faute des grands froids EDF et l'Autorité de Sûreté Nucléaire ne prenaient pas suffisamment en considération les effets des phénomènes climatiques hivernaux.

Robin des Bois a participé au Comité Substances Radioactives d'OSPAR à Vienne (Autriche) au siège de l'AIEA – Agence Internationale à l'Energie Atomique. Une opportunité pour rappeler à tous les pays européens producteurs et exportateurs de combustibles irradiés vers l'usine française de retraitement de la presqu'île de la Hague près de Cherbourg que les rejets de tritium de cette usine sont en augmentation considérables et contribuent à la contamination radioactive globale et transfrontalière de l'Europe et de l'Arctique. Robin des Bois a obtenu d'autre part du Comité que l'historique, la caractérisation et la localisation des immersions de déchets nucléaires dans l'Atlantique en particulier en mer peu profonde soit amélioré.

Tout au long de l'année 2012, Robin des Bois a collecté un fond documentaire important et complexe sur les sites pollués radioactifs en Arctique afin de publier

courant 2013 un inventaire et une cartographie complémentaires de l'inventaire de 2009 recensant 2750 sites pollués chimiques dans le cercle Arctique.

« Affaires en cours », sollicitations de particuliers

L'association est régulièrement sollicitée par des particuliers. En 2012, une cinquantaine de situations dégradées nous ont été exposées. L'association tente, dans la mesure de ses compétences, de la qualité des informations et de sa disponibilité, d'intervenir efficacement auprès des différents acteurs concernés. Outre les requêtes concernant les traverses de chemin de fer et autres bois traités, d'autres sujets sont abordés, essentiellement la pollution des eaux, les nuisances olfactives ou sonores, des décharges sauvages à ciel ouvert, des stocks de pneus laissés à l'abandon sur des parcelles, les abattages d'arbres ou défrichages dans le cadre de projet d'urbanisation ou d'équipements de loisirs. Ces accompagnements de Robin des Bois sont bénévoles.

Exemple positif : l'association a été contactée en avril 2012 par le riverain d'une décharge sauvage installée à Saâcy-sur-Marne (77). Elle a alerté à deux reprises le préfet de Seine-et-Marne et autres services de l'Etat (DRIEE Ile-de-France) et la Mairie. Finalement, en octobre 2012, le préfet s'est rapproché de Monsieur le maire de Saâcy-sur-Marne et lui a demandé de faire cesser rapidement ce stockage. Un mois plus tard, le site était nettoyé et fermé. Mais les victoires ne sont jamais totales, le site a été nettoyé seulement en surface.

Exemple négatif : en août 2012, Robin des Bois a été informé d'une opération de défrichage de la garrigue à Saint-Victor-de-Malcap (30) ; des pistes pour quads et motos seraient prévues. L'association s'est rapprochée à plusieurs reprises par téléphone et par écrit de la Mairie et du préfet du Gard en passant par d'autres représentations de l'Etat dans la région du Languedoc-Roussillon. Cette intervention n'a malheureusement pas suffi. La présomption de défrichement n'a pas été clairement établie par les services de l'Etat. Les risques d'incendie de la garrigue à cause de l'utilisation de moteurs à combustion sont insuffisamment pris en compte. A suivre ...

Commissions, groupes de travail et autres instances officielles

La préparation et la participation de Robin des Bois aux instances officielles ont constitué en 2012 comme les années précédentes une charge de travail prépondérante et croissante pour les représentants de l'association :

Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques –CSPRT

Groupe de travail sites et sols pollués du CSPRT

Conseil National des Déchets

Commission Consultative sur le Statut de Déchet

Comité technique sites pollués de l'ADEME

Commission consultative DEEE

Commission sur les Véhicules Hors d'Usage

Commission sur les pneumatiques usagés

Comité national de pilotage et de suivi du plan national d'actions sur les PCB

Groupe de travail Guide sur le suivi des dragages et immersions

A titre d'exemple, au sein du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques, Robin des Bois défend des amendements aux textes réglementaires en cours d'élaboration et a la possibilité de demander des points d'informations spécifiques. Ainsi, les interventions de Robin des Bois au sein du CSPRT ont permis de renforcer la réglementation sur l'usage du perchloroéthylène dans les pressings ; le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Intérieur ont présenté au mois de novembre 2012 la situation et les perspectives dans le domaine du traitement des explosifs et des munitions historiques ; lors des débats sur l'arrêté fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base en janvier 2012, Robin des Bois a permis la clarification de dispositions concernant les rejets en eaux et d'étendre les obligations des exploitants relatives au démantèlement des installations. Généralement, les représentants de l'association dans les commissions, groupes de travail et autres instances sont considérés comme des lanceurs d'idée et des facilitateurs de convergence.

L'association a contribué aux travaux du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire, de la Commission nationale des aides dans le domaine radioactif, de la Commission nationale des aides dans le domaine radioactif Radium et du Groupe de travail du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin, Robin des Bois a participé aux réunions de concertation nationale et aux réunions des Conseils Maritimes de Façades Manche-Mer du Nord et Méditerranée. Elle a également répondu aux consultations concernant les Plans d'Actions pour le Milieu Marin et les critères du Bon Etat Ecologique.

Robin des Bois est également membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – ANSES- et du Conseil d'Administration de Recyvalor - résorption des stocks historiques de pneumatiques usagés.

Site internet de Robin des Bois

La refonte du site est en cours avec un prestataire professionnel. Le site intégrera à terme tous les communiqués et dossiers publiés depuis la création de l'association en 1985 ainsi que les articles de La Flèche, le journal de Robin des Bois dont la publication a cessé. La mise en perspective de tous ces documents met en évidence la persévérance et la cohérence des actions de l'association. Une page dédiée aux adhésions et une page dédiée à la vente par correspondance seront également disponibles. A l'heure actuelle, le site quoique correct grâce à une maintenance régulière, souffre de l'utilisation de logiciels démodés et inadaptés aux nouveaux supports mobiles. Il accueille cependant entre 16.000 et 20.000 visiteurs chaque mois, chiffre en progression.

Conseil d'Administration

En 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises pour délibérer des campagnes et de la gestion de l'association.

4 février 2012

28 avril 2012

30 juin 2012

29 septembre 2012

Assemblée Générale Extraordinaire

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 30 juin 2012 afin de modifier l'objet statutaire de l'association. L'article III des statuts est maintenant ainsi libellé :

« L'Association a pour objet la protection de l'Homme et de l'environnement au plan local, régional, national et international. Elle regroupe des personnes physiques ou morales qui désirent par toutes formes de réflexion et d'actions non violentes participer à cet objectif qui comprend la défense des espèces menacées et de la biodiversité animale et végétale, la lutte contre la cruauté envers les animaux, la sauvegarde des milieux terrestres, géologiques, aquatiques, maritimes dont la Zone Economique Exclusive et la haute mer, atmosphériques et extra atmosphériques, la prévention et la lutte contre les pollutions et nuisances de toutes natures y compris sonores, olfactives et visuelles, la protection des sites et des paysages, la gestion rationnelle et équitable des ressources naturelles, la sécurité des populations contre les risques naturels, technologiques, techniques et sanitaires, la défense des populations, des travailleurs et des consommateurs. »

Les nouveaux statuts sont intégralement disponibles sur le site internet de l'association :

http://www.robindesbois.org/rdb/statuts_robin_des_bois.pdf

II- Rapport financier

La synthèse des comptes annuels 2012 et 2011 réalisés par le cabinet d'experts comptables est en annexe 3.

Les recettes sont constituées de quatre sources : la vente d'huile de jojoba bio et d'ivoire végétal correspondant à deux campagnes majeures de Robin des Bois -la protection des baleines et des éléphants- une subvention du ministère de l'Ecologie, le conseil en environnement et les adhésions et dons. Elles sont en baisse.

- La vente de ces produits sur les salons et par correspondance recule d'environ 5.600 euros (61.305 euros en 2012 et 66.977 en 2011). L'association a participé en 2012 à 16 salons répartis sur l'ensemble du territoire, soit 1 de moins qu'en 2011 mais est parvenu à diminuer les frais afférents d'environ 5.600 euros. Les salons permettent de diffuser des informations sur les campagnes en cours et de diffuser des bons de commande de vente par correspondance. Les recettes de cette dernière sont stables.

- La subvention du ministère de l'écologie a diminué en 2012 (67.000 euros contre 72.000 en 2011).

- Le conseil en environnement a généré en 2012 49.500 euros de recettes, soit 24.000 euros de moins qu'en 2011. Les prestations se répartissent entre Séché Environnement (1), Sita Up (2), le CEPRI (3) et le Centre de valorisation des ressources humaines du Ministère de l'Ecologie (4).

1) Cinq sites ont été visités : Triadis Service à Rennes, Triadis Hombourg, Senerval Strasbourg, Trédi Strasbourg, DRIMM à Montech. 2) Conseils sur la gestion des sédiments de dragage et des projets de démantèlement des navires. 3) Contribution à l'approche méthodologique pour l'élaboration de plan de gestion déchets post-inondation. 4) Formation sur le thème des déchets post-catastrophes.

- Les adhésions et dons sont en légère baisse (26.459 euros en 2012 et 28.788 euros en 2011) mais la campagne de relance du mois de décembre 2012 a fait glisser en partie des adhésions sur les deux premiers mois de 2013.

Les dépenses sont globalement en diminution ; les charges ont baissé de 257.700 euros en 2011 à 239.500 euros en 2012.

Les achats de marchandises pour les salons et la vente par correspondance ont reculé d'environ 3.000 euros et l'association avait au 31 décembre 2012 un stock lui permettant d'assurer les ventes du premier trimestre 2013. La certification de l'huile de jojoba et du processus de conditionnement a coûté 517 euros.

Le loyer des bureaux et archivages représente toujours un poste important (40.000 euros en 2012).

Il y avait 5 salariés fin 2012. Les salaires et charges sont en légère augmentation et atteignent près de 95.000 euros en 2012 ; un contrat de 6 mois a été conclu en décembre. Tous les salariés travaillent sur les campagnes. Ils sont assistés en tant que de besoin par des bénévoles, des stagiaires et des sympathisants du réseau de Robin des Bois.

Les frais de documentation ont augmenté en raison de l'abonnement à des revues spécialisées très onéreuses. Les frais de conventions internationales sont également en hausse (réunions OSPAR à Bonn, Londres, Vienne et Dublin). Les frais de mission en France sont stables.

L'association a perçu 10.000 euros au titre des dommages et intérêts dans la procédure contre Total pour la pollution par hydrocarbures de l'estuaire de la Loire survenue en 2008. Pour mémoire en 2011, Robin des Bois avait perçu les dommages et intérêts dans la procédure *Erika*.

La 8^{ème} annuité du redressement judiciaire sur 10 ans a été réglée. Elle se porte à 11.416 euros car les dettes bancaires et Reunica ont été annulées après négociations sous le contrôle du commissaire au plan. La continuation du plan de redressement judiciaire témoigne selon tous les observateurs avertis de la rigueur et de la persévérance de l'association.

En 2012, le bilan financier se conclut par un déficit de 20.388 euros.

III- Principales perspectives

Il a été acté que les principales perspectives de campagnes consisteront à poursuivre et à enrichir les travaux antérieurs et à rebondir sur l'actualité pour mettre en valeur les connaissances de l'association et faire progresser ses objectifs.

Pour continuer à assainir les finances de l'association et pour réussir à établir enfin la sécurité financière sur le moyen terme, trois pistes sont envisagées :

L'extension du secteur conseil en environnement en valorisant les compétences de Robin des Bois. Par exemple, au premier trimestre 2013, l'association a répondu en partenariat avec le BRGM et le secteur universitaire à un appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche « Nouveaux Enjeux pour la Ville – Déchets de chantiers et de Catastrophes ».

La mise en route du nouveau site internet est programmée au mois de septembre 2013. L'objectif essentiel est de faciliter les adhésions et la vente des produits favoris de Robin des Bois et d'augmenter le nombre de visites qui dans l'état actuel est déjà très encourageant et en progression.

La demande d'une subvention proportionnelle à la participation de Robin des Bois aux groupes de travail et autres instances placés sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie.

En conclusion, il est souligné que Robin des Bois a un rôle influent au niveau national et international, en particulier sur les sujets démantèlement des navires, Arctique, espèces menacées, nucléaire et installations classées. Le président remercie les permanents qui effectuent un travail considérable et intelligent qui confère à Robin des Bois un ratio nombre de personnes/efficacité et notoriété tout à fait remarquable et remarquable.

IV- Election du Conseil d'Administration

Le président rappelle que les adhérents peuvent postuler au Conseil d'Administration conformément aux statuts (article X). Aucune candidature n'a été reçue.

Les pouvoirs reçus au siège de l'association sont ouverts et comptabilisés en séance :

Jacky Bonnemains 24

Emilie Courtin 13

Odile Malassis 11

Vera Weber 10

François Gasnier 7

Nathalie Geismar 4

Laurence de Bodinat 4

Au total, 86 pouvoirs sont comptabilisés, dont 13 nuls car non nominatifs.

Par consensus, le Conseil d'Administration est reconduit:

Laurence de Bodinat, Jacky Bonnemains, Emilie Courtin, François Gasnier, Nathalie Geismar, Odile Malassis, Vera Weber.

Le bureau sera élu par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

Date	Communiqués
09/01/2012	<i>TK Bremen</i> : Robin des Bois fait émerger l'arrêté préfectoral de mesures conservatoires d'urgence
09/01/2012	Le cas d'école du <i>TK Bremen</i>
10/01/2012	Les thoniers libyens sur le départ
12/01/2012	Le <i>K Bremen</i>
16/01/2012	<i>Costa Concordia</i> : le pire a été évité
19/01/2012	<i>Costa Concordia</i> Entre "Etes-vous prêts" et "Dodo l'enfant do".
30/01/2012	Crash Test. Résisteront-elles?
07/02/2012	A la Casse.com n°26
10/02/2012	Grand froid. Résisteront-elles?
16/02/2012	Incendie en Seine Saint Denis
21/02/2012	Un Ministère d'Etat démontable
28/02/2012	Note d'information <i>Costa Allegra</i>
02/04/2012	Cauchemar en Mer du Nord
13/04/2012	Halte aux Gigantic
02/05/2012	Fontaine au radium : la chasse est ouverte dans la région de Lyon-Villeurbanne
03/05/2012	A la Casse.com n°27
09/05/2012	Les anguilles avalent des couleuvres
15/05/2012	Les déchets radioactifs de Marie Curie
22/05/2012	Les procès <i>Erika</i> iront-ils à la casse?
24/05/2012	Note d'information - Audience devant la Cour de Cassation / <i>Erika</i>
25/05/2012	Pour un paquet <i>Concordia I</i>
31/05/2012	Les enfants victimes des friches industrielles
06/06/2012	Traverses : l'empoisonnement perdue
14/06/2012	Le Taser pour les soles
20/06/2012	Faire le plein de risques au large de la Guyane
20/06/2012	GEIDE post-catastrophe – Pour la culture du risque
22/06/2012	Le plein de risques en Guyane, en Normandie et en Arctique
26/06/2012	Visite dans la ville interdite de Tomsk-7
28/06/2012	Plus de transparence pour l'offshore et moins de lumière
29/06/2012	La fausse sortie du perchloroéthylène
09/07/2012	Forage en Guyane III : Let's Go
10/07/2012	Attention au feu
12/07/2012	Gestion responsable des éthylotests usagés
18/07/2012	Un jouet dangereux pour les enfants et l'environnement dans les corn-flakes – Oofball
20/07/2012	Mystère dans le port de Marseille
25/07/2012	Alerte en Arctique
30/07/2012	A la Casse.com n°28
30/07/2012	<i>MSC Flaminia I</i> : Un refuge pour le <i>MSC Flaminia</i>
01/08/2012	Incendies en Russie
10/08/2012	<i>MSC Flaminia II</i> : Médaille de plomb pour l'Union Européenne

20/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> III : Le <i>MSC Flaminia</i> en route pour l'Allemagne
21/08/2012	Incendie et pollution (Bruyères-sur-Oise)
23/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> IV : <i>MSC Flaminia</i> : lever de doute sur la radioactivité
27/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> V : Dernières nouvelles du <i>MSC Flaminia</i>
28/08/2012	En attendant les démineurs
29/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> VI : Des PCB à bord du <i>MSC Flaminia</i>
29/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> VI : Bientôt la fin du cauchemar
31/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> IX : Panache toxique et bon vent
31/08/2012	<i>MSC Flaminia</i> VIII : Matières dangereuses à bord du <i>MSC Flaminia</i>
06/09/2012	Fessenheim : on la ferme ou pas !
10/09/2012	Pétrole en Guyane : les prétendants s'impatientent
13/09/2012	Conférence environnementale : feuille de route aux 14 ministres
18/09/2012	Le lait est un polluant quand il n'est pas un aliment
19/09/2012	Deux paquebots en préretraite à Marseille
24/09/2012	ERIKAFKA
26/09/2012	<i>Nisshin Maru</i> (baleinier)
01/10/2012	L'Alcatraz du Marin
25/10/2012	A la Casse.com n°29
31/10/2012	Les nouveaux risques pyrotechniques de Toulouse
07/11/2012	Raticides en prime time
09/11/2012	L'EUROPE, Prix Nobel de la guerre !
15/11/2012	Le décret éthylo-test à la poubelle
19/11/2012	Thon rouge : le business frétille
06/12/2012	Risques de marée noire en mer du Nord
11/12/2012	Pneus usagés : un accord historique
13/12/2012	Ours polaires : 13 ONG exhortent la France à s'opposer au commerce international
14/12/2012	Un gros poisson dans les filets de la justice à Cherbourg
18/12/2012	Sauvez les vieilles dames!
27/12/2012	Sauvez les vieilles dames ! n°2

Annexe 2

Date	Dossiers
30/01/2012	Crash Test. Résisteront-elles?
07/02/2012	A la Casse.com n°26
13/04/2012	Halte aux Gigantic
03/05/2012	A la Casse.com n°27
20/06/2012	Fiches sur la prévention et la gestion des déchets d'inondations, avec le GEIDE post-catastrophe.
30/07/2012	A la Casse.com n°28
28/08/2012	En attendant les démineurs
25/10/2012	A la Casse.com n°29
11/12/2012	Mise à jour du dossier les stocks historiques de pneus usagés

650 citations de Robin des Bois relatives à ces communiqués et dossiers ont été relevées en 2012 dans la presse nationale et régionale.

BILAN

ACTIF	2012	2011	PASSIF	2012	2011
Actif immobilisé net	17.361	15.930	Fonds propres	-50.595	-30.207
Actif circulant	18.767	61.113	Dettes, dont plan de continuation RJ	86.723	107.250
Total actif	36.128	77.043	Total passif	36.128	77.043

COMPTE DE RESULTATS

RECETTES	2012	2011
Ventes de produits naturels	61.305	66.977
Subvention ministère de l'écologie	67.000	72.000
Conseils en environnement	49.500	73.500
Adhésions et dons	26.459	28.788
Frais avancés dont port pour la VPC	2.719	5.196
Aide à l'emploi	342	-
Total produits	207.325	246.461

CHARGES	2012	2011
Achats de produits naturels	22.113	25.034
Stocks	-6.406	-
Location bureaux et archivages	36.977	46.214
Frais de mission France	20.547	21.916
Frais salons dont location de stands	17.425	23.155
Poste, tel, banques, assurances	12.083	14.232
Documentation	11.683	3.525
Equipements et fournitures	8.775	8.261
Traduction	6.731	5.413
Prestations services extérieurs	6.549	8.690
Frais conventions internationales	6.208	5.152
Impôts et taxes	1.234	1.213
Salaires	76.058	71.372
Charges sociales	18.880	20.810
Amortissements et provisions	608	405
Charges gestion courante	89	2.319
Total charges	239.554	257.711
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11.838	113.472
Résultat Net comptable	-20.388	102.225